

Dans le cas particulier dont il s'agit, bien que l'infestation ait été découverte sur le navire, après que le grain eut subi une série d'exams, on nous a dit que c'est le cultivateur qui aurait à supporter la perte. Mais, monsieur l'Orateur, le cultivateur n'aurait pas livré du grain infesté, car lorsqu'il est livré à l'élévateur, le préposé y puise un godet par ci par là, l'examine, le vérifie, veut connaître sa provenance, son poids, s'il est sec, et combien il diminuera de volume. Ce grain est soumis à un certain nombre d'exams. Il est inspecté par des représentants de la Commission aux terminus régionaux. La Commission contrôle elle-même ces inspections. Pourquoi alors s'attendre à ce que le cultivateur porte la charge lorsqu'on laisse le grain se contaminer? Pourquoi, lorsqu'on a laissé le grain se contaminer, dire aux cultivateurs: «Vous ne pouvez livrer votre grain, car il se peut qu'il soit en mauvais état», et ainsi de suite. Il y a dans ce bill des articles semblables à celui que je viens de mentionner et qui nous créeront des difficultés. Je souhaiterais voir le ministre faire une déclaration, à un moment donné, quant à ce qui s'est produit en réalité dans des cas tels que ceux que j'ai mentionnés et, par la même occasion, nous dire que le gouvernement est prêt, en cas de négligence de la part de la Commission, à assumer la perte subie.

Une autre disposition du bill porte sur le classement protéique. Nous savons maintenant, d'après les explications fournies, que cette classification n'entrera pas en vigueur avant au moins deux ans. Cette disposition a été insérée malgré les protestations du ministre. Naturellement, nous sommes bien habitués au type de propagande qui plaît tant au gouvernement. Le ministre choisit un article et nous l'explique de manière à nous le faire comprendre, puis, il glisse une autre mesure. C'est une méthode typique du gouvernement. Il choisit un ou deux articles convenables, puis, il y ajoute beaucoup de déchets et dit: «Voyez le beau travail que nous accomplissons pour vous.» Le gouvernement voulait précipiter la marche du présent bill et refuser tout amendement. Nous avons essayé de signaler certaines faiblesses dans cette mesure concernant les grains, que nous attendions depuis 40 ans. Le gouvernement s'attendait à la voir adoptée en toute vitesse. Pour comble, le ministre nous a dit que nous avions un marché important pour le seigle.

Vous savez, monsieur l'Orateur, il se passe une chose très drôle. Depuis que la Chine a acheté de grandes quantités de notre blé, certains pensent que tous les cultivateurs roulent sur l'or. Or le gouvernement a modifié tout le régime des contingentements. Cette année, le contingentement est de trois boisseaux, mais il est fondé sur l'étendue des jachères d'été, tandis que l'an dernier, il était fondé sur la superficie globale. Si l'on établit des comparaisons, on peut voir que cette année le contingentement dépasse à peine d'un boisseau celui de l'an dernier.

● (9.40 p.m.)

En outre, les élévateurs ne s'emplissent pas. Le gouvernement estime que les cultivateurs n'ont pas besoin d'argent maintenant. Il dit qu'ils recevront leur argent plus tard. Il estime pouvoir administrer leurs affaires mieux

[M. Korchinski.]

que les cultivateurs ne peuvent le faire eux-mêmes. Je me demande ce qui va arriver si nous avons une vague de froid comme il y a un an ou deux. Les diesels n'avaient alors pu transporter les céréales à Vancouver. Il y a beaucoup de neige dans l'Ouest cette année. Les cultivateurs ont du mal à faire démarrer leurs camions. Malgré cela, le gouvernement insiste pour qu'ils livrent l'orge qu'on réclame sur les marchés. Les cultivateurs recevront moins pour leur production. Il est ridicule de leur demander de partir en toute hâte, en plein cœur de nuit, pour aller livrer des céréales.

Le nouveau régime de classement protéique va créer des problèmes. Le problème de l'entreposage va s'aggraver. La nouvelle politique du gouvernement va diriger et influencer l'opinion des cultivateurs. Ceux-ci doivent accepter le fait d'avoir à livrer leurs céréales plus loin. A cause des divers teneurs en protéine d'une catégorie donnée, il y aura plus d'entreposage. Il faudra autant, sinon plus, d'espace dans les élévateurs. La politique actuelle du gouvernement vise à éliminer les élévateurs.

Après qu'une étude a été faite, un représentant du Canadien Pacifique a paru devant le comité. Il a révélé que le gouvernement avait ordonné une étude afin d'inventer un nouveau système de chargement-bloc des trains. Je reconnais que l'idée pourrait être bonne du point de vue des chemins de fer. Ils sont favorables à l'idée de charger un train entier à un même endroit. Il faudra cependant trois préposés aux élévateurs si les opérations de chargement se font 24 heures par jour. Les chemins de fer auraient avantage à livrer une série de wagons couverts au même endroit. On ne tient cependant pas compte de la distance qu'un agriculteur doit parcourir. Quand le représentant du CP a témoigné devant le comité, je lui ai demandé s'il existait des installations d'entreposage pour d'autres produits que la société transporte. Il m'a répondu que des entrepôts se trouvaient à divers endroits. Si le résultat ultime du nouveau système est une économie pour les chemins de fer, ils devraient fournir les installations d'entreposage du grain.

Le gouvernement va exiger du cultivateur qu'il paie le stockage de son grain dans les élévateurs. Il n'a aucun égard pour les producteurs. De toute évidence, c'est ainsi qu'il veut que la tendance s'oriente. Voilà encore un autre trait que nous avons remarqué dans l'attitude pessimiste du gouvernement en matière de céréales. L'année dernière, on a fait adopter le programme LIFT. Les cultivateurs n'ont pas pu cultiver de blé, pas à cause du programme, mais à cause du temps pluvieux. A la place, ils ont planté de l'orge. La planification n'avait rien à y voir. Le ministre a dit aux cultivateurs qu'ils ne devraient pas cultiver trop d'orge car il pourrait y en avoir une surabondance. Cette année l'orge se vend. Dans sa hâte à écouler une partie de cette orge, le gouvernement, sans s'occuper du cours, s'est saisi de la première offre et a accepté un prix de \$1.30 le boisseau. En livrant le grain aux élévateurs régionaux, les cultivateurs reçoivent environ 62 ou 65 cents le boisseau. On a déclaré qu'il n'y aurait pas de paiement final. Même si l'on tient compte des frais de transport et de manutention, la différence est appréciable.

Le gouvernement a maintenant hâte de faire adopter une mesure de stabilisation parce qu'il ne veut pas qu'on